

# HORTICULTURE & PÉPINIÈRES

un secteur créatif

L'horticulture et les pépinières répondent aux aspirations des consommateurs de plus en plus tournés vers l'environnement et la nature. Mais, ce secteur n'échappe pas à la mondialisation des marchés qui l'oblige à renforcer les valeurs techniques de production comme la lutte raisonnée et la régulation climatique des serres. De nouvelles fonctions en aval du métier telles que la logistique, le transport, le conditionnement, la mise en marché font leur

apparition. Parallèlement, cette filière exige toujours plus de créativité dans la production de nouvelles espèces afin d'anticiper les attentes des clients. Ainsi, les entreprises sont passées d'une culture produit à une culture client. Pour apporter les réponses adaptées et acquérir de réelles compétences techno-logiques, elles ont dû faire appel à des compétences nouvelles et modifier leurs habitudes de travail.

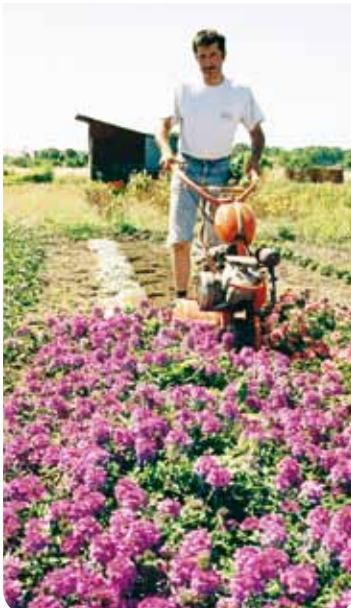


## l'emploi dans la filière

Le secteur compte plus de **5 500 entreprises** de production du secteur marchand (en France métropolitaine et dans les DOM) et une entreprise sur cinq se situe en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Au total ce secteur occupe plus de **31 000 emplois totaux** soit 13 % du nombre de salariés permanents de l'agriculture (source : VINIFLHOR 2005).

## Horticulture & Pépinière

- Le secteur de l'horticulture et de la pépinière comprend la production de plantes en pots et à massifs, de fleurs et feuillages coupés, de bulbes, et la pépinière.
- Les 5 500 entreprises cultivent **22 000 hectares** dont 2 400 hectares couverts (source : VINIFLHOR 2006).
- La distribution des produits emprunte plusieurs circuits de vente : aux particuliers, à d'autres producteurs, via les jardinerie, aux grossistes qui alimentent les grandes surfaces ou les fleuristes, aux entreprises du paysage et enfin aux collectivités.
- La production française est loin de couvrir les besoins de la consommation. Les importations sont conséquentes et proviennent majoritairement des Pays-Bas et de la Belgique.



## Les enjeux et les impacts sur les métiers et les emplois

- **L'horticulture n'échappe pas à la mondialisation** des marchés. Les entreprises sont contraintes de passer d'une logique de produit à une logique de marché. Par conséquent, tous les salariés horticoles, quelque soit leur domaine d'intervention (production, vente, administratif...), doivent tenir compte de cet environnement pour ce qui concerne les marchés, les clients et les contraintes de distribution (délais, quantités, qualité).

- L'horticulture est passée de la systématisation des traitements à la gestion des risques de maladie avec de **nouvelles techniques de production** (lutte raisonnée, production biologique intégrée, régulation climatique des serres...).

- **Les nouvelles technologies** telles que la mécanisation, la robotisation, la palettisation, l'informatisation améliorent les conditions et l'organisation du travail, mais exigent de **nouvelles compétences dans la conduite et la maintenance d'installations automatisées**.

- **Les entreprises horticoles tendent à spécialiser leur production** en fonction de leur créneau de distribution (particulier, jardinerie, grossiste...) tout en se professionnalisant. Les activités relatives à la production sont de plus en plus pointues (biotechnologies, régulation climatique des serres, traitements phytosanitaires...).

- **La multitude et la variété des produits mis sur le marché** (fleurs, plantes, arbres...) développent des emplois dans la logistique (traitement, suivi, expédition des commandes).

- **Le secteur horticole se caractérise par des entreprises de petite taille** : neuf entreprises sur dix emploient moins de cinq salariés (source : Etude FAFSEA), mais reste le secteur de l'agriculture qui emploie le plus de main d'oeuvre et de salariés permanents. Les emplois de cadres restent relativement rares et se rencontrent dans les entreprises de plus de 10 salariés.

# Les principaux métiers de l'horticulture & pépinières

Les dénominations retenues sont les plus fréquemment rencontrées. Cependant, elles peuvent varier d'une région géographique à l'autre.

La répartition et le contenu des postes dépendent de la taille de l'entreprise et de son positionnement au niveau du marché (particulier ou autre).

## **Domaine de la production**

**Agent horticole** : il prépare et met en place les cultures (rempotage, semis, plantations). Il réalise la protection des plantes (désherbage, traitement phytosanitaire...) et effectue des travaux culturaux (multiplication des végétaux, ébourgeonnage, gestion de l'ombrage...).

**Agent pépiniériste** : il met en place la culture de plants (prélèvement des boutures, préparation des sols, installation des substrats, repiquage des boutures). Il réalise la protection des plantes, des travaux d'entretien et de développement des plantes (taille, palissage, fertilisation, arrosage, binage... des végétaux).

**Chef de culture** : il assure la gestion technique de la production, organise le travail et encadre le personnel.

## **Domaine des expéditions**

**Préparateur de commande, Responsable des expéditions** : Interface entre la production et la commercialisation, le personnel de ce secteur assure la préparation et la distribution des produits négociés à la vente par le service commercial.

**Chauffeur poids lourds** : il assure le transport des marchandises.

## **Domaine de la commercialisation**

**Technico-commercial, Directeur de vente** : ils assurent la vente des produits : définition de la commande, des quantités, de la qualité et des délais de vente.

## **Domaine de l'administration**

**Secrétaire comptable** : elle intervient dans l'administration liée au fonctionnement de l'entreprise. Elle peut seconder le chef d'exploitation dans le domaine de la gestion financière et des ressources humaines.

## Jeunes en orientation, l'accès aux diplômes et aux formations

L'enseignement agricole général, technologique et professionnel peut être intégré, par voie initiale, dès la classe de 4ème. Il permet d'accéder à tous les niveaux de diplômes.

Il relève du Ministère de l'Agriculture :

Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER)  
1 ter avenue de Lowendal - 75007 PARIS  
Tél. : 01.49.55.45.29  
[www.portea.fr](http://www.portea.fr)

- **Enseignement agricole public**

[www.educagri.fr](http://www.educagri.fr)

- **Enseignement agricole privé**

Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation (UMFREQ)

[unmfreq@mfr.fr](mailto:unmfreq@mfr.fr)  
[www.mfr.fr](http://www.mfr.fr)

Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP)

[cneap@cneap.fr](mailto:cneap@cneap.fr)  
[www.cneap.fr](http://www.cneap.fr)

Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion (UNREP)

[unrep@unrep-edu.org](mailto:unrep@unrep-edu.org)  
[www.unrep-edu.org](http://www.unrep-edu.org)

## La formation professionnelle au service des salariés de l'agriculture

La formation professionnelle vous permet de réaliser vos projets, de renforcer vos compétences, de sécuriser votre parcours professionnel, d'évoluer d'un emploi à un autre.

- Quelque soit votre domaine d'activité initial, vous pouvez acquérir les connaissances et les savoir-faire nécessaires à l'exercice de votre fonction et développer vos compétences dans le domaine agricole en ayant recours à la formation professionnelle continue.

Pour découvrir les dispositifs existants, consultez le site internet du portail Orientation & Formation ou le site du FAFSEA :

[www.orientation-formation.fr](http://www.orientation-formation.fr)  
[www.fafsea.com/salaries/salaries.htm](http://www.fafsea.com/salaries/salaries.htm)

- Salariés de l'agriculture, consultez le site internet du FAFSEA pour connaître les dispositifs et formations dont vous pouvez bénéficier :

[www.fafsea.com/salaries/salaries.htm](http://www.fafsea.com/salaries/salaries.htm)

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter votre délégation régionale FAFSEA (Fonds d'Assurance Formation des Salariés des Exploitations et des entreprises Agricoles) :

[www.fafsea.com](http://www.fafsea.com)

# Les principales formations diplômantes

### niveau V

- **Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole CAPA**  
Productions horticoles spécialités Pépinières, Productions florales et légumières
- **Brevet Professionnel Agricole BPA par Unités capitalisables**  
Travaux des productions horticoles, spécialité Horticulture ornementale légumière

### niveau IV

- **Bac professionnel BAC PRO**  
Productions horticoles, spécialités Pépinières, Productions florales et légumières  
Technicien conseil vente de produits de jardin
- **Brevet professionnel BP par Unités capitalisables**  
Productions horticoles, spécialités Pépinières, Productions florales.
- **Bac technologique Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant**
- **Certificat de spécialisation**  
Plantes à parfum, aromatiques et médicinales à usage artisanal ou industriel

### niveau III

- **Brevet de Technicien Supérieur Agricole BTSA**  
Production horticole  
Technico-commercial, spécialité jardins et végétaux d'ornements
- **Certificat de spécialisation**  
Responsable technico-commercial : horticulture ornementale

### niveau II

- **Licence professionnelle**  
Manager en entreprise d'horticulture et de paysage  
Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures  
Gestion durable en horticulture et paysage

### niveau I

- **Ingénieur horticole, Ingénieur en agriculture**
- **Master professionnel**  
Commercialisation des produits végétaux, Technologie végétal-environnement, spécialité du végétal

*Mieux connaître le secteur*

**Fédération Nationale des Producteurs  
de l'Horticulture et des Pépinières -  
FNPHP**

19 boulevard Magenta - 75 010 PARIS  
Tel : 01.42.38.63.63 - [www.fnphp.com](http://www.fnphp.com)

**France Agri mer**

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002  
93555 MONTREUIL SOUS BOIS CEDEX  
Tel : 01.73.30.33.00  
[www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)

Sur les métiers de technicien et de cadre  
[www.apecita.com](http://www.apecita.com)